



Rapport Semestriel

30 juin 2025

BSO PME
FR0011833052

NATURE
TYPE
SOCIETE DE GESTION
DELEGATION DE GESTION

OPCVM
FCP
SAINT OLIVE GESTION
NEANT

VALEUR LIQUIDATIVE AU 30/06/2025	133.49 €
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 30/06/2025	52 682

BSO PME**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit : BSO PME (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN : FR0011833052 - BSO PME (la Part)
Site internet : www.banquesaintolive.com
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés : 30/06/2025

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT**TYPE**

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 03/03/2014 et lancé le 30/04/2014.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, à celle de l'indicateur de référence Internext PEA-PME 150 (FR0012246023) calculé dividendes nets réinvestis, dans le respect de la réglementation applicable aux PEA-PME.

La gestion de l'OPCVM est discrétionnaire : elle ne vise pas à répliquer l'indicateur de référence mais repose au contraire sur une sélection de titres éligibles au PEA-PME émis par des petites et moyennes entreprises (PME) ou des établissements de taille intermédiaire (ETI) tels que définis dans le Code Monétaire et Financier (Petites et moyennes entreprises et/ou des établissements de taille intermédiaire ayant leur siège social en France ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, et soumis à l'impôt sur les sociétés de droit commun ou à un impôt équivalent). Pour être éligibles, les PME doivent respecter les critères suivants :

- a) Soit une entreprise qui, d'une part, occupe moins de 5 000 personnes et qui, d'autre part, a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Les conditions dans lesquelles sont appréciés le nombre de salariés, le chiffre d'affaires et le total de bilan sont fixées par décret ;
- b) Soit une entreprise dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation et dont la capitalisation boursière est inférieure à deux milliards d'euros ou l'a été à la clôture d'un au moins des quatre exercices calendaires précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice.

Cette sélection met en œuvre : Une analyse fondamentale des secteurs, de la stratégie et de la dynamique de croissance bénéficiaire des entreprises. Une analyse financière visant à apprécier le cours de bourse d'une entreprise au regard de ses perspectives de performance.

Le Fonds sera à tout moment investi à 75% en titres éligibles au PEA-PME et sera principalement investi de la manière suivante :

- actions de 75 à 100 % : exclusivement des actions éligibles au PEA-PME émises par des PME et/ou des ETI. Le Fonds interviendra sur les marchés réglementés européens et, dans une limite de 15%, sur Alternext.
- obligations et titres de créance négociable de 0 à 25% : exclusivement des titres de créance négociable et obligations éligibles au PEA-PME émis par des PME et/ou des ETI. Ces titres seront sélectionnés sans contrainte de notation et pourront être des titres spéculatifs.
- parts et/ou actions d'OPCVM jusqu'à 10% de l'actif net; ces OPCVM seront essentiellement des OPCVM de droit français de la catégorie « monétaire », « monétaire court terme » ou « obligations et autres titres de créances libellés en euro » ayant une sensibilité inférieure ou égale à 6. Le FCP pourra investir dans des OPCVM gérés par SAINT OLIVE GESTION.

Zone d'investissement : Pays de l'Espace Economique Européen . Les revenus sont capitalisés.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 870 €	4 350 €
	Rendement annuel moyen	-41,3%	-15,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	6 830 €	8 980 €
	Rendement annuel moyen	-31,7%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9 680 €	10 880 €
	Rendement annuel moyen	-3,2%	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 090 €	14 620 €
	Rendement annuel moyen	40,9%	7,9%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et septembre 2017.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre juin 2025 et juin 2020.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre août 2021 et août 2016.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	600 €	1 650 €
Incidence des coûts annuels **	6,0%	2,9%

* La période de détention recommandée est de 5 ans

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 4,6 % avant déduction des coûts et de 1,7% après cette déduction

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	2% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,9% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 190 EUR
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE**ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHÉ**

L'année 2025 a démarré sur une tendance nettement plus positive pour les marchés européens, notamment la France, que 2024.

Tout d'abord, la perspective de négociations de paix entre la Russie et l'Ukraine et des publications de sociétés en majorité supérieures aux attentes ont permis une nette surperformance européenne avec des hausses de plus de 10% alors que les indices américains passaient rapidement dans le rouge. .

Globalement, en termes sectoriels, la consommation, notamment le luxe et l'alimentation, la santé et le secteur bancaire reprenaient des couleurs, tout comme les valeurs de défense et certaines industrielles cycliques, tandis que l'automobile et sauf exception les valeurs de technologie étaient pénalisées.

Mais le plan de relance annoncé par l'Allemagne fin février a entraîné une hausse des taux longs (40 points de base sur le 10 ans) qui a amené une première correction des marchés actions début mars. Parallèlement, le marché américain a accentué sa baisse suite à des indicateurs avancés et des indices de confiance dénotant un net ralentissement de la croissance. En outre, la situation géopolitique a recommencé à s'enliser avec de nouvelles exigences de Donald Trump vis-à-vis de l'Ukraine, la reprise des « exercices militaires » chinois autour de Taïwan et des menaces de la part de Poutine, sans oublier le conflit israélo-palestinien qui n'est pas résolu.

La volatilité s'est encore accélérée avec l'annonce d'une nouvelle salve de hausse des tarifs douaniers pour le 2 avril, dont l'estimation donnée autour de 20%, finalement largement au-dessus, voire spectaculaire pour de nombreux pays, ne peut qu'avoir un impact négatif sur la croissance mondiale, ainsi que sur l'inflation, des hausses de prix compensatoires devant être également envisagées par les entreprises.

Le seul point positif résultant de tout ceci est la reprise de la baisse des taux longs et l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes y compris aux Etats-Unis malgré les risques inflationnistes.

Les indices actions ont donc corrigé de l'ordre de 4% en mars, revenant à une hausse de l'ordre de 5% en Europe sur le trimestre et atteignant une baisse de près de 5% pour le S&P 500 et de 10% sur le Nasdaq, à laquelle s'ajoute une baisse du dollar de 4% environ.

Les marchés ont été extrêmement chahutés en avril du fait des voltes-faces de Donald Trump sur les droits de douane essentiellement.

Après l'annonce de hausses inimaginables le 2 avril, le Président américain les a finalement suspendus pour 3 mois le 9 avril, avant d'engager diverses discussions bilatérales sur tous les sujets. Les marchés se sont donc effondrés de 10 à 15% avant de reprendre plus des deux tiers de cette baisse sur la fin du mois. Le marché américain (S&P 500) n'en reste pas moins en baisse de plus de 5% depuis le début de l'année et de 15% en euro, le MSCI monde de 10% en euro et les indices européens ont ramené leur hausse entre 2 et 5 %.

Les taux longs ont fini par se détendre à nouveau et les spreads de crédit ont réalisé un pic temporaire de l'ordre de 150 points de base avant de retrouver des niveaux proches de 300 sur le Cross-over 3-5, dans la ligne du comportement du marché actions. Les publications de résultats continuent à ne pas être spécialement décevantes mais l'incertitude entraîne le consensus des prévisions à la baisse.

Au cours du mois de mai, les marchés sont restés soumis aux voltes-faces du Président américain : moratoire de 90 jours accordé à la Chine, nouvelles menaces de taxes douanières à 50% contre l'Union Européenne, pour le moment décalées au 9 juillet, entre autres..

Néanmoins, ce sont principalement les marchés obligataires qui en ont subi les conséquences, avec une remontée des taux 10 ans américains de plus de 20 points de base et une pentification des courbes de rendement.

Par ailleurs, l'inflation reste maîtrisée et la saison des résultats a été moins mauvaise que prévu, notamment aux Etats-Unis. Les indices actions sont donc remontés significativement (Etats-Unis 6 à 9 % en dollar, Europe de l'ordre de 4%). La défense, les banques et la construction ont mené le jeu, tandis que l'automobile, les pétrolières et la santé sont en queue de peloton.

La volatilité a continué à dominer sur les marchés au mois de juin mais les indices actions ont terminé le semestre sur une tendance positive. Le STOXX 600 s'inscrit à +6,6% à fin juin et le CAC 40 de 3,9% sur 6 mois, encore pénalisé par le poids des valeurs de croissance. Le S&P 500 est en hausse de 5,5%, pour l'essentiel regagné en juin, mais avec un dollar qui poursuit sa chute à 13% par rapport à l'Euro depuis le début de l'année, dont 3% sur le mois de juin.

La BCE a de nouveau baissé ses taux directeurs tandis que la Réserve Fédérale maintenait le statu quo malgré la pression de Donald Trump. Les signes de ralentissement économique et une inflation qui reste sage malgré les conflits au Moyen-Orient ont permis aux taux obligataires et aux spreads de crédit de rester relativement bien orientés.

POLITIQUE DE GESTION

Au 30 juin 2024, la performance du Fonds BSO PME s'établit à +0,23% contre +17,25% pour l'indice Euronext PEA PME 150.

Tout au long de ce semestre, l'évolution des marchés a été essentiellement guidée par la situation géopolitique (guerre en Ukraine, Gaza, Iran, menaces douanières des Etats-Unis...) plus que par les résultats des entreprises.

On a donc assisté a beaucoup de volatilité : forte hausse en janvier et février ; baisse en avril et mai ; petit rebond en juin.

Les secteurs les plus en vogue ont été l'armement et les valeurs défensives en général.

Dans ce cadre, nous avons vendu Lacroix, Steico, Ediliziacrobatika, Talgo, MCPHY et AEFPE ; allégé Einhell et acheté Havas et M6

Pour les mois à venir, l'évolution des marchés devrait être essentiellement guidée par l'attitude des Etats-Unis (droits de douane) vis-à-vis de l'Europe et du reste du monde.

Sans oublier les inquiétudes concernant la France (endettement, situation politique).

AUTRES INFORMATIONS**MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT**

Au cours de la période, aucun changement n'est intervenu sur le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITE

Conformément au prospectus, la société de gestion n'a pas mis en place de mécanismes de plafonnement des rachats ou tout autre outil de gestion du risque de liquidité.

Au cours de la période, aucun outil de gestion du risque de liquidité n'a été utilisé pour le Fonds.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition de l'actif au 30 juin 2025

BSO PME

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement

Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lyon – Membre de la Compagnie des Experts Commissaire aux Comptes de Lyon
S.A.S. au Capital de 25.000 € - R.C.S Lyon 435 191 168 - NAF 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 76 435 191 168*

*Fideliance Rhône-Alpes est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante.
Fideliance Rhône-Alpes n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe Global ou d'un autre membre du réseau.*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de l'organisme de placement collectif BSO PME, constitué sous forme de Fonds Commun de Placement, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code Monétaire et Financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 juin 2025 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles.

Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'organisme de placement collectif acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Fait à Lyon
Le 29 septembre 2025,


FIDELIANE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique (*)
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	6 506 155,84
b) Avoirs bancaires	534 690,20
c) Autres actifs détenus par l'OPC	3 000,00
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	7 043 846,04
e) Passif	-10 906,01
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	7 032 940,03

(*) Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net de la part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
BSO PME C	C	7 032 940,03	52 682	133,49

ELEMENT DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	92,51	92,37
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
Euro	EUR	6 506 155,84	92,51	92,37
TOTAL		6 506 155,84	92,51	92,37

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C) ET D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RESIDENCE DE L'EMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
FRANCE	64,07	63,97
ITALIE	9,42	9,40
ALLEMAGNE	7,94	7,93
BELGIQUE	4,94	4,94
LUXEMBOURG	4,07	4,06
PAYS-BAS	2,07	2,07
TOTAL	92,51	92,37

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

REPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net (*)	Pourcentage total des actifs (**)
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

(*) Se reporter au f) de l'état du patrimoine

(**) Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	340 390,52	763 563,77
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	0,00

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			6 506 155,84	92,51
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 506 155,84	92,51
Biens de consommation durables			440 125,00	6,26
EINHELL GERMANY AG-VORZUG	EUR	3 000	225 300,00	3,21
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	6 500	214 825,00	3,05
Boissons			592 620,00	8,42
ADVINI	EUR	12 000	154 800,00	2,20
ITALIAN WINE BRANDS SPA	EUR	8 000	164 800,00	2,34
LANSON-BCC	EUR	7 300	273 020,00	3,88
Conglomérats industriels			155 400,00	2,21
BERENTZENGRUPPE AG	EUR	35 000	155 400,00	2,21
Diversissement			161 775,00	2,30
KINEPOLIS	EUR	4 500	161 775,00	2,30
Emballage et conditionnement			159 600,00	2,27
TFF GROUP	EUR	7 000	159 600,00	2,27
Equipements et fournitures médicaux			285 350,00	4,06
GUERBET	EUR	13 000	285 350,00	4,06
Equipements et produits de loisirs			289 625,00	4,12
CATANA GROUP	EUR	30 000	99 000,00	1,41
PISCINES DESJOYAUX SA	EUR	12 500	190 625,00	2,71
Gestion immobilière et développement			270 435,00	3,85
CBO TERRITORIA	EUR	74 500	270 435,00	3,85
Grossistes			177 600,00	2,53
ADESSO AG	EUR	2 000	177 600,00	2,53
Hôtels, restaurants et loisirs			298 700,00	4,25
CIE DES ALPES	EUR	14 500	298 700,00	4,25
Logiciels			421 575,00	5,99
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	150 000	135 450,00	1,93
SWORD GROUP	EUR	7 500	286 125,00	4,06
Machines			164 175,00	2,33
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	5 500	164 175,00	2,33
Marchés de capitaux			467 580,00	6,65
COMPAGNIE LEBON	EUR	3 000	270 600,00	3,85
LAURENT-PERRIER	EUR	2 100	196 980,00	2,80
Media			310 050,00	4,41
HAVAS BV	EUR	100 000	145 800,00	2,07
M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	12 500	164 250,00	2,34
Médias			197 800,00	2,81
ARNOLDO MONDADORI EDITORE	EUR	92 000	197 800,00	2,81

Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits chimiques			238 800,00	3,40
ROBERTET SA	EUR	300	238 800,00	3,40
Produits de soins personnels			321 680,84	4,57
INTERPARFUMS SA	EUR	9 742	321 680,84	4,57
Produits pharmaceutiques			379 220,00	5,39
JACQUES BOGART	EUR	24 000	119 520,00	1,70
VETOQUINOL SA	EUR	3 500	259 700,00	3,69
Produits pour l'industrie du bâtiment			185 850,00	2,64
DECEUNINCK NV	EUR	90 000	185 850,00	2,64
Services aux entreprises			402 400,00	5,72
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	4 000	402 400,00	5,72
Sociétés commerciales et de distribution			294 800,00	4,19
THERMADOR GROUPE	EUR	4 000	294 800,00	4,19
Soins et autres services médicaux			290 995,00	4,14
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	5 700	178 410,00	2,54
LNA SANTE	EUR	4 450	112 585,00	1,60
Total			6 506 155,84	92,51

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

Inventaire des instruments financiers à terme

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	6 506 155,84
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	537 690,20
Autres passifs (-)	-10 906,01
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	7 032 940,03

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO PME C	EUR	52 682	133,49